

CLAIRE MARTINOT

QU'EST-CE-QUE LA *REFORMULATION* ?
NECESSITE D'UNE REDEFINITION*

On va d'abord voir ce que signifie habituellement, le terme *reformulation*, et dans quelles circonstances on en parle. On verra alors que l'acception triviale de ce concept n'est pas satisfaisante et qu'elle pose quelques problèmes. J'indiquerai ensuite comment j'ai été amenée à le redéfinir pour qu'il devienne objet de l'analyse des productions – et par conséquent qu'il devienne un concept opératoire. Je montrerai alors comment ce concept me permet d'expliquer à la fois comment les locuteurs adultes construisent le sens de leur discours à partir de productions antérieures sur lesquelles ils s'appuient pour parler ou pour écrire, et comment les apprentis locuteurs s'approprient leur langue maternelle à travers la reformulation.

I. ACCEPTIONS TRIVIALES

1. Dans la langue courante, une reformulation correspond à la réitération, la reprise, d'une première formulation, avec l'idée que la deuxième doit être meilleure que la première.

On trouve donc fréquemment ce terme dans un contexte pédagogique où l'élève, l'apprenant, doit améliorer, dans une seconde tentative, sa première

Dr CLAIRE MARTINOT – maître de conférences à l'Université René Descartes, Paris V. UMR 8606; adresse pour correspondance : 49, avenue de Condé, F-94100 Saint-Maur-des-Fosses, France; adresse électronique : cmartinot@free.fr

* Le texte de cette conférence a été présenté en novembre 2004 aux étudiants de 3^e et 4^e années de philologie romane à l'Université Catholique de Lublin.

formulation. La consigne donnée par l'enseignant est le plus souvent 'Répète !' (et non pas 'Reformule !'), ce que l'élève doit cependant faire est de reformuler et non pas de répéter exactement ce qu'il vient de dire. Dans le même contexte, on conseille aux enseignants de reformuler les réponses de leurs élèves (FILLOL & MOUCHON, 1978; DE GAULMYN, 1986) ce qui signifie qu'ils doivent exprimer le même contenu mais d'une façon plus conforme à la langue cible, que cette langue soit la langue maternelle des élèves, la langue étrangère qu'ils sont en train d'apprendre ou la langue de spécialité qui est encore différente de la langue courante. Une définition en mathématiques, par exemple, doit être formulée en *langage mathématique*, et ce langage n'est pas celui de la langue courante ni d'une autre langue de spécialité.

On trouve la même acception de *reformulation* signifiant *meilleure formulation* dans un contexte où l'un des deux locuteurs rencontre une difficulté à s'exprimer (AUTHIER, 1995) : ce peut être au cours d'un entretien avec un médecin ou un psychologue où le patient reformule ses paroles mais également d'une façon tout à fait banale lorsque l'on cherche ses mots et que l'on fait plusieurs tentatives jusqu'à ce que l'on ait trouvé l'expression satisfaisante. Il s'agit, dans ce cas, d'auto-reformulations : le locuteur se reformule lui-même ; mais il peut aussi s'agir d'hétéro-reformulations quand l'interlocuteur aide son partenaire en proposant une reformulation : par ex. « *tu veux dire que tu ne parviens pas à faire ceci ?* » ; « *si je comprends bien tu as des difficultés pour faire ceci ?* » ; « *autrement dit tu n'arrives pas à faire ceci ?* ».

2. La deuxième acception triviale de *reformulation* n'implique pas (nécessairement) une amélioration de la première formulation. Dans un tout autre contexte que le précédent, celui de la négociation commerciale, on apprend aux négociateurs (ceux qui sont chargés de vendre les produits de leur entreprise) à reformuler systématiquement les paroles de leur interlocuteur. Dans ce cas, ce n'est pas pour améliorer ce que vient de dire le client, ce qui serait extrêmement maladroit, mais pour lui donner l'impression qu'on a très bien compris ce qu'il vient de dire et que l'on partage son avis. L'art de la négociation est de trouver la formule qui permet à la fois de faire croire qu'on est absolument d'accord avec son interlocuteur mais qui oriente dans une direction un peu différente ce qu'a dit le premier locuteur.

3. Enfin, on parle également de *reformulation* quand il s'agit de traduire un discours spécialisé en discours de vulgarisation, c'est-à-dire de le rendre accessible au grand public (MORTUREUX, 1982). On pourrait également parler de *reformulation* quand il s'agit de traduire une langue dans une autre.

II. ACCEPTIONS ATTESTÉES DANS LA LITTÉRATURE LINGUISTIQUE JUSQU'EN 1994

Le seul ouvrage apportant une définition un tant soit peu technique est le dictionnaire de Dubois *et al.* (1973) qui définit la reformulation comme « *le comportement d'un locuteur qui prétend reproduire sous une autre forme exactement ce qui a été exprimé par un autre locuteur dans la même langue* ». Le produit de la reformulation est donc le même que celui de l'activité de paraphrasage. La définition est plutôt tautologique puisque la *reformulation* est définie par la *paraphrase* (« *reproduire sous une autre forme exactement ce qui a été exprimé* »). Dans la thèse de Catherine Fuchs (1980) sur la paraphrase, c'est cette dernière qui est définie par la *reformulation* « *la paraphrase (...) est une situation (...) où un sujet (...) se livre à une activité (...) de production d'un texte nouveau, qu'il construit comme une reformulation du texte source, c'est-à-dire une reproduction de ce que signifie, selon lui l'original* » (c'est nous qui soulignons).

On peut, déjà, repérer deux problèmes dans les acceptions précédentes de *reformulation*.

Premier problème : l'énoncé reformulé et sa source ne sont implicitement comparés que d'un point de vue très global qui s'appuie davantage sur le bon sens, l'intuition que l'on a que deux énoncés ont le même sens, que sur une description précise des phénomènes linguistiques attestés dans l'énoncé source et dans l'énoncé reformulé.

Deuxième problème : la différence entre l'énoncé source et sa reformulation n'est jamais envisagée d'un point de vue syntaxique. L'équivalence sémantique n'est jamais discutée, on pourrait en effet se demander – ce n'est pas fait non plus – si le sens est vraiment le même entre l'énoncé source et l'énoncé reformulé (paraphrasé ?). Autrement dit, le repérage des reformulations n'est jamais suivi de la description des phénomènes linguistiques qui justifient que l'on a reconnu l'existence d'une reformulation entre un énoncé source et un énoncé reformulé.

On peut donc s'attendre à ce que l'étiquette de *reformulation* désigne des énoncés (ou les procédures qui produisent ces énoncés) qui sont reliés à leur source de façon fort différente sans que cette différence ne soit décrite ni expliquée.

La notion de *reformulation* va être repensée et surtout précisée par Gülich et Kotschi (1983, 1987) qui lui donnent une acception plus large que celle de paraphrase sémantique. Ces auteurs ont décrit un très grand nombre de procédés conversationnels qui organisent les discours oraux, spontanés, à plusieurs. Le terme de *reformulation* correspond alors à un terme générique qui n'est plus synonyme de *paraphrase*. Le classement des énoncés se fait en fonction du type pragmatique de reformulation, comme la correction par ex., qui est observé, mais également en fonction du marqueur qui introduit la reformulation : *c'est-à-dire, en fait, donc, autrement dit...*

Cette acception élargie, qui m'a permis de réfléchir à la façon avec laquelle on pouvait comparer les énoncés, pose cependant un autre problème qui est lié à l'existence des connecteurs. Pour Gülich et Kotschi (*ibid.*), c'est avant tout la présence de ces marqueurs qui donne aux énoncés reformulés leur statut d'énoncés reformulés indépendamment du contenu et de la forme des énoncés qui sont de part et d'autre du marqueur. Il n'y a donc pas non plus de comparaison fondée sur l'analyse linguistique de la forme et du sens entre les énoncés sources et les énoncés reformulés.

III. VERS UNE REDÉFINITION DU TERME DE *REFORMULATION*

Le point de départ de cette redéfinition se trouve dans l'observation que j'ai menée au cours de ma thèse (MARTINOT, 1994) de définitions et d'explications produites par des enfants de 5 ans. Les enfants réunis en petit groupe devaient définir d'une part *La Jungle* et *une isba* (pour, entre autres, confectionner un dictionnaire individuel) et d'autre part expliquer la règle d'un jeu collectif à des enfants qui avaient été absents au moment de l'explication donnée par l'enseignante et qui donc ne savaient pas jouer. Il m'est alors apparu, dès la transcription des enregistrements, qu'aucun enfant ne répétait formellement ce qu'avait dit un autre, donc pas de répétition, mais aucun ne donnait non plus exactement le même contenu aux énoncés comparables d'une définition à l'autre, donc pas de paraphrase sémantique non plus. Il y avait pourtant une très grande proximité entre les différentes définitions et les différentes explications.

Exemples de définitions (1 à 3) et d'explications (4) fournies successivement par les enfants présents :

1. Landry : la Jungle c'est (...) où il y a plein d'herbes qui poussent (...)
- 1'. Priscilla : c'est là où il y a les grandes herbes qui poussent (...)
- 1". Cindy (...) des fleurs qui poussent hautes avec des grands arbres et et des grandes fleurs (...)
2. Cindy : il y a des serpents (...) avec des lions des éléphants et puis des éléphants et des singes
- 2'. Anaïs : (...) des hippopotames des serpents et des éléphants et puis il y a des singes et des éléphants
3. Anne-Sophie : une isba c'est une maison qui est qui est fabriquée en rondelles de bois (...) il y a une cheminée (...)
- 3'. Virginie : alors une isba c'est une maison qui est fabriquée avec des rondins de bois et et il y a une porte qui est en bois (...)
- 3". Landry : une isba c'est une maison en bois avec des rondins (...)
4. Tiphaine : et après ils sont éliminés, après on prend d'autres enfants
- 4'. Céline : et puis après il y en a qui sont éliminés, et ben après il y en a des autres enfants qui qui qui sont poissons

Dans les exemples (1), la reformulation consiste, entre autres, à maintenir un quantifieur référant à une grande taille ou à une grande quantité pour les végétaux en question et à les déterminer par la relative *qui poussent*. Dans les exemples (2), chaque enfant reprend la liste des animaux précédemment énoncés en en permutant éventuellement la place et en ajoutant (plus rarement en supprimant) un autre nom d'animal. Dans les exemples (3), les enfants reprennent les structures de phrases dans le même ordre : d'abord avec *c'est*, ensuite avec *il y a* et transforment alternativement par restructuration la relative : *qui est fabriquée en rondelles/rondins*, en un groupe prépositionnel : *avec des rondins*. Les exemples (4) montrent un cas de reformulation caractéristique des explications données par les enfants : leurs productions sont en effet toutes terminées par deux énoncés qui sont reformulés avec très peu de changement par chaque enfant locuteur comme si les deux énoncés de clôture fonctionnaient comme le refrain d'une chanson.

Ce sont ces énoncés enfantins qui ne sont ni des répétitions, ni exclusivement des paraphrases sémantiques, que j'ai appelés des *reformulations*. En fait, tous les énoncés des définitions et des explications de mon corpus peuvent être considérés comme des reformulations les uns des autres soit parce qu'ils partagent un invariant structurel (*il y a plein d'herbes qui poussent* > *il y a de la pluie qui tombe*) soit parce qu'ils partagent un invariant sémantique, et dans ce cas, il s'agit de reformulation paraphrastique (*des poissons se sont fait pris* > *les quatre (poissons) qui sont prisonniers*).

Je considère donc qu'une reformulation est un énoncé qui peut être apparenté à un énoncé précédent aussi bien sur une base structurelle que sur une base sémantique. Cette extension de la définition des reformulations me permet de rendre compte d'un processus dynamique de construction des discours qui s'appuie sur un plus grand nombre de phénomènes : il ne s'agit plus seulement de repérer les classes d'équivalence, les énoncés qui ont le même sens, mais également les énoncés qui ont un sens différent et une structure identique. La définition que je propose est donc la suivante : *Tout processus de reprise d'un énoncé antérieur qui maintient, dans l'énoncé reformulé, une partie invariante à laquelle s'articule le reste de l'énoncé, partie variante par rapport à l'énoncé source, est une reformulation* (MARTINOT, 1994).

Donc, par rapport aux deux variantes de l'acception courante ou aux définitions précédentes (DUBOIS *et al.*, 1973; FILLOL ET MOUCHON, 1978; MORTUREUX, 1982; FUCHS, 1980; GÜLICH & KOTSCHI, 1983, 87; DE GAULMYN, 1986; AUTHIER, 1995), la définition que je propose de la reformulation n'implique pas la présence d'un connecteur (les enfants n'utilisent jamais spontanément de marqueurs du type *je veux dire...*) et ne se limite pas aux seules reformulations paraphrastiques. Elle me permet en revanche de décrire un aspect particulièrement dynamique de la construction des discours par les locuteurs au moment où ils produisent leur discours et qui consiste à s'appuyer sur ce qui a été dit auparavant, pour dire quelque chose de différent, avec la même structure linguistique, ou pour dire quelque chose d'équivalent, avec une autre structure.

IV. L'ANALYSE DES REFORMULATIONS : UN NOUVEL OUTIL DE DESCRIPTION DES DISCOURS

Ce qui constitue un nouvel outil de description des discours, c'est, non pas la reformulation en elle-même, mais l'analyse des reformulations au sens défini plus haut (MARTINOT, 1994). La reformulation est une procédure naturelle et spontanée qui intervient à tous les niveaux de la production linguistique. C'est donc le fait d'avoir repéré dans un type de discours particulier, la définition ou l'explication, et auprès d'un type de locuteurs particuliers, des enfants de 5 ans, ce type de relation entre énoncés qui m'a amenée à élaborer l'outil descriptif que je désigne simplement par *analyse des reformulations*. Il m'a fallu ensuite vérifier si la reformulation caractérise

seulement les définitions et explications enfantines ou seulement les enfants au moment où ils produisent n'importe quel discours, ou bien si elle correspond à un mode de production spontané chez tous les locuteurs.

J'ai donc d'abord recherché des manifestations de reformulations dans un corpus qui n'a absolument aucun point commun avec l'oral des enfants : il s'agit de brochures commerciales qui présentent des produits de beauté (MARTINOT, 1997). Exemple de description d'une *crème de jour* et de son action sur la peau du visage (féminin) :

E₁. nourrir et revitaliser les cellules de l'épiderme

E₂. nourrir et restructurer l'épiderme

E₃. nourrir, régénérer et restructurer la peau

La reformulation qui relie les énoncés E₁, E₂, E₃, ci-dessus, révèle la procédure définitoire implicite dans laquelle le 2^{ème} et le 3^{ème} verbe de chaque énoncé définissent respectivement le premier *nourrir*. La reformulation intervient ici à deux niveaux, d'abord entre E₁, E₂ et E₃ et ensuite, à l'intérieur de chaque énoncé, entre *nourrir* et le(s) verbe(s) suivant(s). C'est en effet la reformulation de E₁ en E₂ puis en E₃ qui rend les verbes succédant à *nourrir* équivalents, mais c'est aussi cette équivalence forcée qui annule la spécificité sémantique de chacun (*revitaliser* par exemple a finalement le même sens que *restructurer*). Ce procédé courant dans ce type d'écrit publicitaire s'appuie sur des reformulations pseudo-définitoires (*nourrir* > *revitaliser*) qui donnent l'illusion d'un discours scientifique, donc fiable et toujours à la pointe du progrès.

Le deuxième corpus dans lequel j'ai ensuite recherché des reformulations est également très différent et du précédent et du corpus enfantin. Il s'agit d'un débat politique télévisé dans lequel les deux candidats devaient se singulariser tout en montrant que leurs différences n'étaient pas très grandes (MARTINOT, 2004). Les indécis qui constituaient les électeurs à convaincre se trouvant par définition entre les deux candidats.

La définition proposée à partir du corpus enfantin rend compte aussi bien des reformulations dans les brochures commerciales que dans le débat politique oral.

Ces recherches sur des corpus authentiques d'adultes ainsi que d'autres travaux que j'ai menés sur des corpus d'enfants entre 2 et 12 ans m'ont pro-

gressivement amenée à me poser la question du lien entre une pratique, celle de la reformulation, qui rend compte du fonctionnement vivant de la langue et les procédures d'acquisition que les enfants mettent en œuvre dès leurs premières productions linguistiques, le babillage constitué de sons spécifiques à la langue maternelle de l'enfant. Depuis Martinot (2000), l'hypothèse que les enfants acquièrent leur langue maternelle en appliquant des procédures de reformulations spécifiques à leur âge, s'est fortement consolidée (MARTINOT & IBRAHIM, 2003). L'analyse de ces reformulations-là permettrait donc de caractériser les stades successifs de l'acquisition. Par ailleurs, ces procédures sont également attestées chez des locuteurs allophones s'exprimant dans une langue étrangère (MARTINOT, 2005). La comparaison des procédures de reformulation chez les natifs et chez les allophones constitue sans doute encore un nouveau terrain d'investigation.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi*. (2 tomes) Paris, Larousse.
- DE GAULMYN, Marie-Madeleine. 1986. Reformulation métadiscursive et genèse du discours. *Etudes de linguistique appliquée* n° 62, 98-117.
- DUBOIS, Jean *et al.* 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.
- FILLOL, François & MOUCHON, Jean. 1978. Approche des notions de cohérence et de cohésion sur un corpus oral. *Langue française* n° 38, 87-100.
- FUCHS, Catherine. 1980. *Paraphrase et théories du langage : Contribution à une histoire des théories linguistiques contemporaines et à la construction d'une théorie énonciative de la paraphrase*. Thèse de Doctorat d'Etat. Université Paris 7.
- GÜLICH, Elisabeth, & KOTSCHI, Thomas. 1983. Les marqueurs de reformulation paraphrastique. *Cahiers de linguistique française* n° 5, 305-351.
- GÜLICH, Elisabeth, & KOTSCHI, Thomas. 1987. *Les actes de reformulation dans la consultation : la dame de Caluire*. Berne, Pierre Bange, 16-79.
- MARTINOT, Claire. 1994. *La reformulation dans des productions orales de définitions et explications. (Enfants de maternelle)*. Thèse de Doctorat. Université Paris 8.
- MARTINOT, Claire. 1997. L'analyse des reformulations : un outil d'investigation textuelle. *La langue de spécialité et le discours scientifique*. NAU Llibres, Valencia, 49-61.
- MARTINOT, Claire. 2000. Etude comparative des processus de reformulations chez des enfants de 5 à 11 ans. *Langages* n° 140, 92-124.
- MARTINOT, Claire. 2004. Comment les procédures de reformulation organisent-elles les textes ? In: Sylvie PORHIEL, Dominique KLINGLER, eds. *L'unité texte*. Pleyben, Perspectives, 215-230.
- MARTINOT, Claire. 2005. Procédures d'appropriation de la langue chez des enfants de 10-12 ans en français langue étrangère et français langue maternelle. *AILE* n° 23.

MARTINOT, Claire & IBRAHIM, Amr H. 2003. *La reformulation : un principe universel d'acquisition*. Paris, Kimé.

MORTUREUX, Marie-Françoise. 1982. Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation. *Langue française* n° 53, 48-61.

Słowa kluczowe: reformulacja, akwizycja języka.

Mots clefs: reformulation, acquisition d'une langue maternelle.

Key words: reformulation, language acquisition.